

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 juillet 2022

---

MAINTIEN PROVISOIRE D'UN DISPOSITIF DE VEILLE ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE EN  
MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA COVID-19 (N°9) - (N° 14)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 175

présenté par  
M. Dupont-Aignan

-----

**ARTICLE 3**

Substituer au mot :

« trois »

le mot :

« deux »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à réduire le délai avant lequel le Gouvernement présentera au Parlement une évaluation du cadre juridique actuel en vue de définir un cadre durable de réponse aux menaces... Car, on ne peut pas tout à la fois déclarer l'urgence sanitaire et laisser 90 jours avant de réagir.